

<https://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2752-autodiagnostic-gouvernance-des-dispositifs-dappui-a-la-coordination>

Kit de productions

Autodiagnostic Gouvernance des dispositifs d'appui à la coordination

L'ANAP propose un autodiagnostic sur la gouvernance des Dispositifs d'appui à la coordination qui vise à faire le point sur la maturité et l'efficacité de la gouvernance du DAC.

L'autodiagnostic permet aux dispositifs d'appui à la coordination d'objectiver l'efficacité de l'organisation de leur gouvernance et leur fonctionnement (maturité) ainsi que leur capacité à inscrire cette gouvernance dans une logique de coordination du parcours de santé complexe (coordination des politiques publiques et coordination territoriale). La saisie des informations prend environ 15 minutes.

Une vingtaine de questions portent sur 6 thèmes :

- Représentativité du territoire et participation équilibrée et effective
- Efficacité dans la prise de décision
- Accompagnement des représentants des usagers et d'aidants dans leurs rôles
- Transparence
- Contribution au développement d'une réflexion éthique
- Amélioration continue

Cet outil a pour objectif de susciter le dialogue, d'aider à identifier les éventuelles marges de progression. Il peut également donner quelques pistes de réflexions aux dispositifs d'appui à la coordination souhaitant faire évoluer leur gouvernance.

A qui s'adresse cet autodiag ?

Cet outil s'adresse principalement aux responsables des dispositifs d'appui à la coordination, ainsi qu'aux membres (administrateurs) des instances de gouvernance en charge soit de l'installation soit de l'animation de la Gouvernance d'un dispositif d'appui à la coordination. Il est donc à utiliser de façon collective, soit en animant une ou plusieurs réunion visant à compléter les réponses avec l'ensemble des parties prenantes, soit en proposant aux parties prenantes de le compléter à leur manière puis en se réunissant pour échanger sur les réponses de chacun.e et définir une réponse commune.

Il peut également être utile aux acteurs institutionnels qui définissent et mettent en œuvre les politiques de santé, d'action sociale et médico-sociale sur leur territoire (agence régionale de santé ou conseil départemental).



Je commence mon diagnostic

Ressources associées

KIT DE PRODUCTIONS

Installer et animer la gouvernance des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes

KIT DE PRODUCTIONS

Dispositifs d'appui à la coordination : guide d'indicateurs d'activité et de pilotage

Glossaire

Date de parution : 16/10/2020